

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.550 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Octobre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Mouta (Fernando), ingénieur des Mines I. S. T. et géologue de la Secaode Industria, Geologia e Minas, Luanda (Angola). — M. Werner (Paul), 9, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin), *Paléontologie humaine, Ethnographie comparée*, parrains MM. le D^r Riel et Guillemoz. — M. Gibaud (D^r Maurice), à Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), parrains MM. Larue et Pouchet. — M. Peyre (D^r Edouard), chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 5, rue Palatine, Paris (6^e), parrains MM. les D^rs Riel et Bonnamour. — M. Soulier (Marius), 142, rue Ferdinand-Buisson, Lyon (3^e), parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Lièvre (Marcel), 22, rue Wakatsuki, Lyon, parrains MM. Pradal (A.) et Pradal (H.). — M. Comman (Camille), 20, rue René, Villeurbanne, parrains M. Joly et M^{lle} Chambret. — M. Jean des Abbayes, La Roche-sur-Yon (Vendée), parrains MM. J. Jacquet et D^r Bonnamour. — M. Charmet, chirurgien-dentiste, 1, rue du Jardin-des-Plantes, Lyon. — M. Nétien (Antoine), La Merlatière, Lancié (Rhône), parrains MM. Nétien et Desvignes. — M. Deschamps (Louis), 9, rue de la Poste, Villeurbanne, parrains MM. Lalive et Jossierand. — M. Trepas (Pierre), 124, rue Sully, Lyon, parrains MM. Massia et Jossierand.

2^o Questions diverses.

La faune étudiée est celle de la France dans ses limites politiques actuelles, y compris la Corse, avec quelques portions de territoires étrangers limitrophes qu'il est impossible d'isoler géographiquement.

C'est un tableau, malheureusement trop succinct, mais exact des espèces dont l'existence en France est certaine, en éliminant certains noms que la tradition transmet sans preuve. Chaque nom d'espèce est suivi, autant qu'il a été possible de le faire, de la référence d'une bonne description, pas trop ancienne et de préférence rédigée en français. La synonymie n'y a été indiquée que lorsqu'elle a trait à d'anciens noms traditionnels et encore très usités, ou lorsque celle actuellement adoptée recouvre ou complète celle du Catalogue de 1906. Enfin les variétés ou divisions subordonnées de l'espèce ont été éliminées de parti pris, lorsqu'elles ne présentaient pas les caractères de race principale ou de mutation bien nette ayant une entité au point de vue géographique.

Tels sont les caractères de ce Catalogue magistral qui marque sur les ouvrages similaires antérieurs un progrès considérable. Il sera indispensable non seulement au collectionneur de Coléoptères de France, mais encore à tout naturaliste, géologue ou botaniste qui, préoccupé de zoogéographie, désirera connaître les différents points de répartition des espèces dans notre pays.

Présentation de « *Sybinia pellucens* » Scop. (Col. Curculionide)

Par M. JACOURT

L'autour a capturé, à Cornas (Ardèche), quelques exemplaires ♂ et ♀ de *Sybinia pellucens* Scop. (1772). Espèce assez répandue, mais localisée : Europe moyenne et méridionale, Angleterre, Algérie (Bedel), France. Est commune dans le Midi, le Centre et l'Ouest : est aussi citée de l'Est (Alsace-Lorraine) ; non signalée du Nord de la France (Hustache).

SECTION BOTANIQUE

Séance du 18 Juin

« *Tulipa sylvestris* » L. dans la région lyonnaise

Par M. Georges NÉTIEN

Voici une plante qui a fait l'objet de plusieurs commentaires dans notre *Bulletin* et de recherches dans la région lyonnaise. E. Pouzet recommandait de faire de temps en temps des visites aux stations de plantes rares, et notamment dans la séance du 10 avril 1933 il disait :

« Il n'est pas hors de propos de faire de temps à autre une sorte d'enquête sur l'état actuel des stations de certaines espèces de notre région qui ont autrefois suscité des communications intéressantes, voir même passionnées, dont fort heureusement se sont enrichies nos *Annales* dans lesquelles nous en retrouvons les échos et d'en dresser en quelque sorte l'inventaire. »

Reprenant l'inventaire de notre région au sujet de *Tulipa sylvestris*, nous sommes allés vérifier les différentes stations signalées. Quelles sont-elles ?

¹ Ce Catalogue paraîtra en quatre fascicules qui formeront le volume XXXVI de *l'Abelle*. Une souscription est ouverte pour son ensemble; elle est fixée à 100 francs (80 francs pour les membres français de la Société Entomologique de France, 90 francs pour les membres étrangers). Les demandes doivent être adressées à M. J. MAGNIN, bibliothécaire de la Société Entomologique de France, 16, rue Claude-Bernard, Paris.

CARIOT (*Flore Lyonnaise*), cite : Saint-Genis-Laval, Charnay, près du château de Bayères ; Limas et Saint-Thryx, près d'Anse; Dracé, Fleurie, Romanèche.

La première station de Saint-Genis-Laval, visitée par POUZET, existe toujours ; du reste cette tulipe est exploitée pour la vente, en compagnie de *Tulipa Clusiana* qui s'y trouve également.

En 1934, M. MÉRIT conduisait une herborisation à Anse-Bourdelans, et fit admirer une belle colonie dans le château de Saint-Thryx. En 1935, examinant les cultures des coteaux de Limas et Charnay-sur-Anse, nous avons pu constater que les stations avaient disparu.

Le village de Marcy-sur-Anse a été autrefois une station très fournie de *Tulipa procox*, quelques pieds de *T. sylvestris* s'y trouvaient mélangés. De nos jours cette station signalée par MEUO (*Bull. Soc. Bot. de France*, t. XXI, 1874), dans les vignobles Roche, a complètement disparu.

Il n'en est pas de même des autres stations. En avril 1935, nous avons retrouvé la station de Dracé (Rhône), à 800 mètres au nord du village, en bordure de la route du Pont de Thoisse, à la route nationale n° 7, au bord d'un ruisseau (Le Douby). Cette station, formée de quelques pieds, ne tardera pas à disparaître.

La station de Romanèche existe toujours, et nous avons eu la bonne fortune d'y rencontrer, dans deux vignes, de nombreux pieds dont le labourage n'avait pas détruit les bulbes. Cette station se trouve au hameau des Pierres (commune de Romanèche).

Dans les vignes qui s'étagent sur le coteau de Fleurie (Rhône), il fut possible de rencontrer quelques pieds, très disséminés.

Cette tulipe, qui garnissait agréablement les coteaux ensoleillés de la vallée de la Saône, est en voie de disparition.

Sa présence dans les cultures, spécialement dans les vignes, dont le labourage en avril est néfaste pour cette plante, ne permet pas l'extension de cette espèce.

Nous ne pouvons pas donner la même conclusion au sujet de la Fritillaire, observée également au printemps, qui garnit de nombreuses prairies de la Saône, spécialement dans cette région de Thoisse.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 17 Juin

Un dernier mot sur la classification des Bolets

Par P. KONRAD (Neuchâtel)

Ce titre doit être compris d'une façon toute subjective, l'auteur désirant simplement dire un dernier mot sur une question dont il s'est déjà occupé. Objectivement il n'y aura jamais de dernier mot, tant il est vrai que la science est mouvante et que toute classification mycologique n'est que provisoire et sera éternellement modifiée.

Nous nous référons aux notes publiées dans le présent *Bulletin mensuel*, nos 8, 9 et 10, octobre, novembre et décembre 1932.

Pour le moment, nous croyons pouvoir dire que la classification des Bolets est au point, du moins dans ses grandes lignes, et que, pendant quelques années tout au moins, elle ne sera plus modifiée que par des détails.

Or ce sont précisément quelques-uns de ces détails que nous désirons présenter.